

Conférence de presse

Déclaration

Mesdames et Messieurs,

Le Tchad a clôturé le processus électoral annoncé au 11 avril marqué de graves violences et des violations des droits et libertés.

Malgré une forte contestation populaire, le président sortant Idriss DEBY ITNO au pouvoir depuis trente ans, a été investi par son parti le MPS pour briguer un sixième mandat. Il envisage de s'éterniser au pouvoir grâce à une répression disproportionnée à l'encontre de son peuple désarmé.

C'est dans ce contexte rempli d'incertitude et d'impasse que des associations de la société civile, des partis politiques de l'opposition et des artistes se sont retirés du processus électoral jugé irrégulier en amont et aval. Et ont mis sur pied la plate-forme dénommée Coordination des Actions citoyennes.

Pour contester une candidature de trop, les forces de l'opposition ont organisé des manifestations pacifiques qui ont été sévèrement réprimées. Les domiciles et les sièges de certains leaders de la société civile et de partis sont quotidiennement assiégés par les forces de défense et de sécurité. Dans leur élan d'étouffer toute contestation pacifique et civile, les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses arrestations dans les rangs des responsables des partis politiques, des organisations de la société civile et des mouvements citoyens. Des militants opposés au 6^{ème} mandat ont été arrêtés, enlevés, séquestrés, blessés et torturés. Tout cela a créé une psychose générale dans la ville.

Le 28 février 2021, le domicile de Yaya DILLO DJEROU, candidat déclaré aux élections présidentielles, a été attaqué par les forces de l'ordre. Elles ont tué sa mère, son fils et blessé les membres de sa famille. Depuis lors, la ville de N'Djamena est fortement militarisée, les manifestants sont harcelés, des leaders politiques sont traqués, enlevés, intimidés, séquestrés et relâchés.

Les principales figures de l'opposition tchadienne ont décidé par solidarité à Yaya DILLO DJEROU et en réaction à cette attaque violente et du fait du refus du Gouvernement de prendre en compte les doléances qu'elles ont formulé pour rendre le processus électoral transparent et juste. Elles ont annoncé leur retrait massif de cette élection présidentielle refusant ainsi de cautionner une mascarade électorale évidente et inévitable

Face à l'obsession du président Idriss Deby Itno d'organiser une élection non consensuelle, les membres des associations de la société civile et les partis d'opposition ont émis le souhait de voir reporter le scrutin afin d'apaiser le climat politique incertain qui risquerait de mettre en péril la stabilité et la sécurité du pays. Nous voici plus de 10 semaines en train d'organiser des manifestations, dénommées « Wakit tama » (qui veut dire l'heure a sonné », systématiquement interdites et réprimées mais nous avons continué inlassablement à travailler à faire comprendre le message du peuple à Idriss Deby Itno. C'est le lieu de remercier les populations Tchadiennes, de la capitale, de l'intérieur du pays et de la diaspora pour leur engagement citoyen. Merci à tous ceux qui ont répondu à nos appels au boycott de ces élections. Nos compassions à tous les citoyens blessés, arrêtés, etc.

Le président Idriss DEBY ITNO s'est opposé à toutes les initiatives de paix émises par les institutions internationales et régionales et sous-régionales. Plus récemment, devant la gravité de la menace qui pèse sur le processus électoral, M. Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU a appelé les acteurs politiques et les autorités tchadiennes à favoriser le dialogue politique pour éviter une crise politique. De même, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat a appelé le gouvernement et l'ensemble des acteurs politiques à œuvrer résolument pour créer les conditions idoines pour la paix politique et civile. Idriss DEBY ITNO a répondu par du mépris à toutes les demandes des forces vives de la nation qui ont, depuis plus d'une dizaine d'années, réclamé la tenue d'un dialogue national inclusif devant permettre au pays de s'engager sur la voie du renouveau, y compris en lui offrant une porte de sortie honorable.

Cette situation de répression, d'intimidation, d'arrestations et de violence durant cette période pré-électorale vient s'ajouter aux nombreuses violations des libertés individuelles et collectives, des droits humains, du non-respect des institutions nationales et internationales, de la mauvaise gouvernance démocratique, politique, de la prédation des ressources du pays, des assassinats d'hommes politiques, des arrestations arbitraires et de leurs détentions illégales qui règnent au Tchad depuis l'accession au pouvoir du Président actuel, Idriss Deby Itno, auteur des actes répréhensibles qui relèvent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

C'est pourquoi, nous militants, organisations de la société civile, personnalités politiques et autres citoyens avons décidé de saisir le cabinet de Me Emmanuel ALTIT, avocat français, de représenter nos intérêts auprès de la Cour Pénale Internationale (Cpi). Nous lui avons confié le mandat de déposer une plainte auprès de cette juridiction à compétence universelle et autres juridictions pour faire entendre la cause du peuple opprimé. Ceci constitue l'acte 1 des actions

que nous, forces vives de la nation tchadienne, à l'intérieur et dans la diaspora, entendons déployer durant cette période qui s'ouvre.

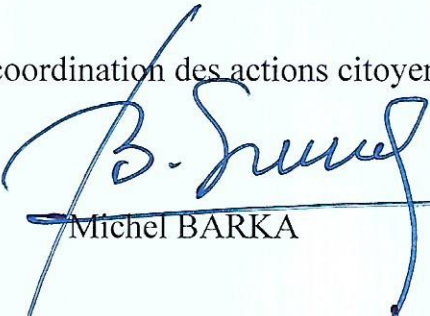
Car pour nous, il n'y a pas eu d'élections le 11 avril 2021 au Tchad. Ce qui s'est passé ce jour-là relève d'une mascarade et une Autorité qui en serait issue ne peut aucunement s'imposer au peuple Tchadien. Comment cela pourrait-il en être autrement lorsque ce processus électoral a été vicié depuis le départ, lorsque de multiples preuves circulent sur les réseaux sociaux et lorsqu'une infime partie de la population s'est rendue aux urnes et sous la terreur des chefs administratifs et traditionnels ? Comment cela pourrait-il en être autrement lorsque toutes les forces vives de la nation sont vent debout pour contester la légitimité et même la légalité du candidat du Mouvement patriotique du salut ? Qui se soumettra-t-il à son pouvoir à partir du moment où, citoyens, leaders politiques, associatifs, religieux et syndicaux ne se reconnaissent pas en ces élections ?

Idriss Deby a encore devant lui quelques jours à la tête du pays parce que si, en démocrates nous lui reconnaissons d'être président jusqu'au 8 août 2021. En tant que citoyen nous ne pourrions lui permettre de diriger encore le pays au-delà de cette date. C'est pourquoi, en tant que démocrates, nous demandons à la communauté internationale de soutenir cette initiative de saisine de la Cour pénale internationale puisque des faits avérés relevant de cette cour sont chaque jour connues des diplomaties et agences des institutions internationales au Tchad.

Je vous remercie

Fait à N'Djamena, le 12 avril 2021

Pour la coordination des actions citoyennes



Michel BARKA